



Ministero della Giustizia

Dipartimento dell'Amministrazione Penitenziaria Direzione Casa Circondariale di Verona <u>Settore Colloqui</u>

LISTE DE BIENS AUTORISÉS LORS DE L'ENTRÉE EN PRISON

- 1. UN PEIGNE OU UNE BROSSE EN MATIÈRE PLASTIQUE.
- 2. UN COUPE ONGLES SANS LIME.
- 3. UNE PINCE DE PETITE DIMENSION.
- 4. UNE BROSSE À DENT SANS BASE D'ACIER ET CONTENUE DANS UNE CONFECTION TRANSPARENTE.
- 5. UN NÉCESSAIRE DE PAPIER À LETTRES RIGOUREUSEMENT CACHETÉ-SCELLÉ (AUCUNE ENVELOPPE INDIVIDUELLE).
- 6. CONFECTIONS DE COUVERTS ET D'ASSIETTES (TOUT DOIT ÊTRE BLANC ET NON COLORÉ) EN MATIÈRE PLASTIQUE DU GENRE CAMPING (À UTILISER ET À JETER).
- 7. 1 TORCHON.
- 8. VÊTEMENTS AUTORISÉS AUX SENS DE L'ARTICLE 73.O.P.(VÊTEMENTS APPARTENANTS À LA PERSONNE IMPUTÉE OU CONDAMNÉE, VÊTEMENTS PROPRES ET DÉCENTS).
- 9. PEIGNOIR SANS CEINTURE.
- 10. LIVRES(EN LANGUE ÉTRANGÈRE AVEC RELATIVE TRADUCTION EN ITALIEN) JOURNAUX ET REVUES EN VENTE LIBRE À L'EXTÉRIEUR.
- 11. CAHIERS ,ALBUMS ,BLOCS-NOTES, GOMMES NEUVES (QUANTITE COMPRISE DANS LE POIDS ET TOUT CECI DOIT ÊTRE SCELLÉ ET TRANSPARENT).
- 12. DES CRAYONS OU UNE BOITE EN BOIS DE COULEURS.
- 13. UNE NAPPE EN TOILE CIRÉE DE PETITE DIMENSION.
- 14. VALISE-SAC-SAC À DOS,(DÉPOSER UNE DEMANDE À LA DIRECTION DU MAGASIN) ET CECI EST RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX PERSONNES QUI SERONT REMISES EN LIBERTÉ À PARTIR DE LA MAISON D'ARRÊT.
- 15. MOUCHOIRS ET SERVIETTES EN TISSU
- 16. BLOUSONS SUIVANT LA SAISON, SANS CAPUCHE ET <u>DE TOUTE FAÇON NON REMBOURRÉS</u>.
- 17. LES ÉLÉMENTS DU TROUSSEAU PERSONNEL ET PERMIS SONT :
 - A. SOUS-VÊTEMENTS
 - **B. SERVIETTES**
 - C. UNE PAIRE DE CHAUSSURES À TALONS PLATS SANS TIGES MÉTALLIQUES À L'INTÉRIEUR DE LA SEMELLE.
 - D. UNE PAIRE DE TONGS EN PLASTIQUE (POUR L'ÉTÉ).
 - E. UNE PAIRE DE CHAUSSURES GENRE TENNIS SANS RIEN DE MÉTALLIQUE DANS LES TALONS.
 - F. UNE PAIRE DE CHAUSSONS POUR L'HIVER, NON REMBOURRÉS À L'INTÉRIEUR.
 - G. CEINTURE ÉLASTIQUE
 - H. PYJAMA.
 - I. DRAPS ET TAIE D'OREILLER.
 - J. COUVERTURE DU GENRE PLAID SANS BORD.

PRODUITS ALIMENTAIRES

CARACTÉRISTIQUES:

CONDITIONNEMENT INDUSTRIEL; SOUS- VIDE; INTACT; ORIGINAL; TRANSPARENT; DONC INSPECTION PLUS FACILE, SANS AVOIR BESOIN D'INTERVENIR MANUELLEMENT

- 1. FROMAGES DU GENRE DUR OU SEMI-DUR, NON RECOUVERTS DE PARAFFINE.
- 2. SAUCISSONS EN TRANCHES.
- 3. CHARCUTERIE EN CUBES
- 4. WURSTEL MÊME FARCIS
- 5. BISCUITS SECS.
- 6. BISCOTTES, CRACKERS ET GRESSINS CLASSIQUES.
- 7. FRUITS SECS ET DURS (NOISETTES, ARACHIDES, GRAINES DE CITROUILLE, PISTACHES, AMANDES, NOIX).TOUS LES PRODUITS SONT DÉCORTIQUÉS ET NON ENROBÉS DE LEURS COQUILLES.
- 8. SALADE.
- 9. VIANDE CUITE EN TRANCHES.
- 10. POISSON CUIT EN TRANCHES.

<u>LE PERSONNEL DE LA POLICE DES PRISONS EST AUTORISÉ À EFFECTUER DES CONTRÔLES SUR</u> ÉCHANTILLONS.

<u>LE PRODUIT ALIMENTAIRE QUI NE CORRESPOND PAS AUX DONNÉES REQUISÉS CITÉES PLUS HAUT NE SERA PAS VALIDE.</u>

VERONA, 15/10/2015

IL DIRETTORE Dott.ssa Maria Grazia Bregoli